

## Généralions Coignières un accompagnement au quotidien



7



8



16



21



23



27

**4** **RETOUR EN IMAGES**

**8** **DOSSIER**  
Un accompagnement pour les 3-25 ans

**16** **COIGNIÈRES GÉNÉRATIONS**  
*Enfance :*  
Concours et activités d'éveil pour les écoliers de la maternelle Gabriel Bouvet  
  
Des élus du CMEJ à l'honneur !  
  
Transmettre aux jeunes coigniériens le plaisir de lire  
  
*Seniors :*  
Des activités variées pour nos aînés !

**20** **COIGNIÈRES AGIT**  
Révision du PLU : place au PADD  
Coignières solidaire avec le peuple ukrainien  
Focus sur l'association SNL

**23** **ÇA BOUGE À COIGNIÈRES**  
Fête de Coignières : une réussite !  
Fête de la musique : un franc succès  
Conseils de quartiers, Fête de l'environnement, Travaux

**24** **VIE SPORTIVE**  
À Coignières, le sport occupe une place de choix

**26** **EN BREF**  
Élections, tournoi de football solidaire...

**27** **PORTRAIT**  
Victor Danek, toujours un coup d'avance

**28** **VIE MUNICIPALE**  
À noter / Délibérations

**30** **CARNET DES COIGNIÉRIENS**  
Bonheur - Félicitations - Regrets

**31** **TRIBUNES LIBRES**

## Un bel été à tous !



Madame, Monsieur,

Amoureux de notre ville ! Nous voulons tout à la fois que Coignières rayonne et qu'elle soit agréable à vivre au quotidien. Voilà pourquoi l'équipe municipale écoute, s'adapte et fait preuve d'innovation pour répondre à vos attentes. En cette période estivale, notre volonté est de vous offrir un cadre de vie à la fois apaisé et agréable. Après la période épidémique que nous avons connue et le regain que nous connaissons, tout comme les tensions internationales que nous subissons depuis mars, nous sommes nombreux à espérer que l'été saura nous faire oublier un temps ce quotidien.

Les services municipaux se sont d'ores et déjà mobilisés pour proposer à nos plus jeunes des temps d'animations sur les deux mois. Il en sera de même pour la Maison des jeunes qui proposera une belle variété d'activités. "Un été à Coignières", du 9 au 17 juillet prochain, saura ravir, par sa programmation originale, les plus jeunes mais aussi les plus grands. L'été, rappelons-le, est aussi la période annonciatrice des travaux dans les écoles. Ainsi, la cour de l'école maternelle Marcel Pagnol sera totalement reprise pour le plus grand plaisir de nos enfants. Une opération, une nouvelle fois, largement cofinancée. Enfin, le 19 août prochain, nous vous invitons à découvrir le cinéma en plein air avec la diffusion de Shrek 2. Projection qui sera précédée de nombreuses animations.

Dynamisme, modernité et convivialité, c'est le Coignières que nous aimons.

En mon nom et au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite un très bel été 2022.

**Didier FISCHER**  
Votre Maire  
Vice-président de SQY

**À vos marques... Prêts... Instagramez !**

N'attendez plus ! Rejoignez-nous en vous abonnant sur le compte Instagram de la ville **@villedecoignieres** Qui mieux que vous peut témoigner de la beauté de votre ville ?

**#jaimecoignieres #coignieresmaville**

**LE JEU D'ÉCHECS, OMNIPRÉSENT À COIGNIÈRES / 23 MARS**

Nos écoliers coigniériens ont participé à la phase académique du championnat de France scolaire d'échecs aux Salons Antoine de Saint-Exupéry, le 23 mars dernier. Ils ont été rejoints par d'autres élèves venant d'Orsay, de Bois-Colombes, de Clichy, de Villabé, de Montfort-l'Amaury et de Saint-Maurice-Montcouronne. Au total, près de 150 enfants ont concouru dans une ambiance détendue, malgré l'aspect compétitif de l'échéance. Accompagné de l'adjointe au Maire chargée des politiques éducatives et des écoles Madame Yasemin Donmez, de l'adjoint au Maire en charge de la jeunesse et de la culture Monsieur Salah Krinat et de Monsieur le Maire d'Orsay David Ros, Monsieur le Maire Didier Fischer est venu encourager les jeunes échéphiles. Félicitons tous les participants pour leur vivacité d'esprit et leur fair-play tout au long de la compétition !

**VOYAGE DES PLUS DE 50 ANS À LA RÉUNION / 26 MARS AU 5 AVRIL**

Le 26 mars dernier, des Coigniériens de 50 ans et + se sont envolés pour la Réunion, dans le cadre d'un séjour proposé par la ville. Au programme, visite des cirques naturels et exceptionnels Mafate, Cilaos et Salazie, escapade au Piton de la Fournaise et au Piton des Neiges... Sans oublier une journée exceptionnelle durant laquelle nos aînés ont été accueillis par le Maire de la commune L'Entre Deux, Monsieur Bachil Valy. Le dépaysement a été total pour nos vacanciers, de retour en France métropolitaine le 5 avril avec des souvenirs mémorables.

**LE HIP-HOP MIS À L'HONNEUR / 9 ET 10 AVRIL**

La créativité et la diversité du hip-hop ont été célébrées à l'Espace Alphonse Daudet, via l'événement "Avril on danse hip-hop" proposé par la Commanderie de SQY. Une multitude de temps forts ont été proposés aux visiteurs : soirée partagée hip-hop au féminin, scènes ouvertes, ateliers pratiques, workshops... Un grand bravo aux différents artistes ayant mis en lumière le hip-hop !

**UN VIF INTÉRÊT POUR LE FORUM DE L'EMPLOI ! / 14 AVRIL**

Près de 300 visiteurs se sont rendus dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry, lors du Forum de l'emploi. 43 recruteurs de différents secteurs d'activités étaient présents. Monsieur le Maire Didier Fischer, l'adjointe au Maire en charge de l'emploi Florence Cocart et le vice-président de SQY délégué à l'emploi, à la formation professionnelle et à l'apprentissage Nicolas Dainville sont venus à la rencontre des participants.



**FRANC SUCCÈS POUR LA CHASSE AUX OEUFS ! / 16 AVRIL**

De nombreux petits coigniériens ont gambadé dans le parc de la Prévenderie, à la recherche des 2500 œufs dissimulés ! Monsieur le Maire Didier Fischer était sur place, aux côtés de son adjointe déléguée aux cérémonies et aux fêtes Sophie Piffarely, afin de remettre un kilo de chocolat à nos jeunes explorateurs ayant trouvé les œufs en or. Félicitations aux trois chanceux qui ont dû se régaler !

**COMMÉMORATION DU 8 MAI**

En présence des élus municipaux et des représentants de la section des anciens combattants de Coignières, Monsieur le Maire Didier Fischer a rendu hommage aux combattants de la Seconde Guerre Mondiale. Cette cérémonie commémorative s'est déroulée en présence des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ), qui ont entonné la Marseillaise. L'heure était ensuite au recueillement sur la tombe des sept aviateurs britanniques ayant péri le 26 juillet 1944 sur les terres de Coignières.

**UN ÉVÈNEMENT HAUT EN COULEURS ! / 21 MAI**

Des sourires sur les visages, des jets de poudres colorées, des familles venues en nombre : la fête était totale le 21 mai dernier, à l'occasion des foulées couleurs. Une manifestation sportive, fédératrice et conviviale appréciée de tous !

**IL Y AVAIT FOULE AU VIDE-GRENIERS ! / 5 JUIN**

De bonnes affaires à foison ! Chineurs et vendeurs ont eu l'occasion de négocier le prix de vente d'une multitude d'effets personnels (vêtements, jeux, objets décoratifs, accessoires...), lors du vide-greniers organisé sur le parking de la gare. Notons la présence de Monsieur le Maire Didier Fischer, de la Députée des Yvelines Aurore Bergé et d'élus municipaux, venus saluer l'ensemble des participants.





Visite de l'Assemblée nationale pour les jeunes élus du CMEJ, le mercredi 30 mars 2022



## À Coignières, un accompagnement complet et de qualité pour les 3-25 ans

À Coignières, les enfants et les adolescents peuvent compter sur l'implication et le professionnalisme des agents des services enfance/petite-enfance et jeunesse, en charge de favoriser leur développement et leur épanouissement.

Élaboré par les élus et les services municipaux, en collaboration avec l'Éducation Nationale et les parents d'élèves et validé lors du Conseil municipal du 14 décembre 2021, le projet éducatif de territoire (PEDT) précise les objectifs éducatifs pour la période 2022-2025. Ce document garantit la continuité éducative entre les projets d'école et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire : **"Le PEDT fixe la ligne directrice éducative pour tous les temps de la jeunesse. Le but est de créer des passerelles entre la petite-enfance (0 à 3 ans), l'école (3 à 11 ans), la jeunesse (11 à 18 ans) et la Maison des jeunes (18-25 ans). Nous faisons le maximum pour qu'un enfant inscrit à la crèche de Coignières fréquente ensuite le Centre de loisirs, le service Jeunesse et plus tard la Maison des jeunes. L'objectif est d'instaurer un suivi et de mettre en place des projets communs pour créer du lien entre toutes les structures"**, indique **Yasemin Donmez**, adjointe au Maire en charge des politiques éducatives et des écoles.

En s'appuyant sur les valeurs de la République (la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, l'indivisibilité), le PEDT fixe le cadre et le fonctionnement des services dédiés à l'enfance et à la jeunesse. La Ville de Coignières a décidé de mettre l'accent sur le vivre-ensemble, la réussite scolaire, la participation et le développement durable. Il incombe aux services municipaux concernés d'appliquer la feuille de route définie, avec un seul mot d'ordre : **veiller au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant** ■



## Objectifs éducatifs



Loto intergénérationnel à la résidence "Les Moissonneurs" avec les enfants du Centre de loisirs "La Farandole"

### 1. CONTRIBUER À L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ ET DU VIVRE-ENSEMBLE

#### Actions menées :

- Organisation d'une classe de neige pour tous les enfants de CM1 chaque année ;
- Séjours proposés par le service jeunesse aux adolescents durant les vacances scolaires ;
- Multiples projets portés par le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) ;
- Des ateliers philo "Savoir-Être et Vivre-Ensemble" se déroulent dans les groupes scolaires depuis 2020.

- Partenariat entre les écoles et le Centre de loisirs pour le jardinage et pour nourrir les poules ;

- Encadrés par les services techniques, les enfants participent à des actions de jardinage dans la Ville, sur le temps scolaire et de loisirs (visite des serres municipales et du rucher municipal, etc.) ;
- Partenariats sportifs avec les écoles de la Ville ;
- Ateliers "échecs" depuis la rentrée 2020 dans les classes maternelles et élémentaires et pratique du jeu chaque mercredi au Centre de loisirs ;
- Mise en place d'ateliers de nutrition en maternelle.

- Action autour du polar initiée entre l'élémentaire Pagnol et la Bibliothèque pour tout au long de l'année scolaire ;
- Quatre spectacles s'inscrivant dans le cadre de la programmation scolaire de l'Espace Alphonse Daudet ont été proposés aux jeunes élèves ;
- Mise en place de projets scientifiques et robotiques ;
- Participation au projet "e-ville en Yvelines" depuis 5 ans par l'école Pagnol.

### 2. CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT INDIVIDUEL DE L'ENFANT, À SON BIEN-ÊTRE ET À SON INTÉGRATION DANS LA COLLECTIVITÉ

#### Actions menées :

- Participation des écoles maternelles aux actions « Nettoyons la nature » ;

### 3. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA CRÉATIVITÉ PAR L'ACCÈS AUX PRATIQUES CULTURELLES

#### Actions menées :

- Desserte du bibliobus à l'école afin que les écoliers puissent avoir accès aux livres autrement que par la bibliothèque de l'école et la Bibliothèque pour tous ;

### 4. POURSUIVRE LA PRISE DE CONSCIENCE DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### Actions menées :

- Participation à l'action "World Clean Up Day" par les écoles et le Centre de loisirs ;
- Rencontre entre les enfants fréquentant le Centre de loisirs et les habitants pour récupérer les bouteilles en plastique afin de les ramener à une grande enseigne et favoriser leur recyclage ;
- Mise en place de composteurs et de récupérateurs d'eau dans les écoles et au centre de loisirs ;
- Poursuite du tri et des opérations « zéro déchet » dans tous les lieux d'accueil des enfants.

## Le Centre de loisirs "La Farandole", une structure adaptée au bien-être de nos enfants

Le Centre de loisirs a la particularité d'être scindé en deux bâtiments distincts : l'un est réservé aux maternelles, l'autre aux élémentaires. Principalement scolarisés au sein des écoles Gabriel Bouvet et Marcel Pagnol, les enfants coigniériens âgés de 3 à 11 ans y sont accueillis tous les mercredis durant la période scolaire et tous les jours (sauf le week-end et les jours fériés) pendant les vacances scolaires.

### UNE ÉQUIPE D'ANIMATION PROACTIVE

L'équipe d'animation est composée d'un directeur et de douze animateurs (dont deux adjoints) qui s'évertuent à agir dans le respect de la réglementation en vigueur et à vérifier constamment l'environnement matériel afin de limiter tous risques d'accident. Les agents municipaux qui exercent au sein de la structure poursuivent quotidiennement des objectifs pédagogiques fixés par le PEDT.

#### 1 Favoriser l'acquisition de l'autonomie

Il est essentiel de :

- Permettre à l'enfant d'être acteur de sa journée ;
- Lui laisser le libre choix parmi les activités ;
- Lui garantir des temps où il peut utiliser les différents espaces du centre en fonction de son envie (bibliothèque, ludothèque, salle polyvalente...).

#### 2 Permettre à chaque enfant de se construire des repères

Il est nécessaire de mettre en place des éléments pour amener chaque enfant à construire et affirmer ses repères dans le temps, l'espace et les relations interpersonnelles.

#### HORAIRES ET FONCTIONNEMENT

##### Journées scolaires

- 7h-8h30 : Accueil du matin
- 8h30-11h30 : Temps scolaire
- 11h30-13h30 : Restauration + temps méridien
- 13h30-16h30 : Temps scolaire
- 16h30-18h30 : Goûter et temps périscolaire

#### 3 Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide

L'intégration de l'enfant dans la vie du groupe est primordiale. Pour y parvenir, il apparaît important de :

- Développer l'idée du "vivre-ensemble", en lui inculquant la notion de cohésion de groupe (partage, solidarité, échanges) ;
- Mettre en place des jeux d'accueil, jeux collectifs, échanges, rencontres inter-centres de loisirs, autant d'activités lui permettant de prendre conscience de l'existence d'un collectif.

#### 4 Favoriser la solidarité des enfants entre eux

Cet aspect se caractérise par une approche transversale dans le fonctionnement de la structure (jeux, affiches, règles de vie...).

#### 5 Favoriser la pratique des jeux sportifs collectifs des enfants

Les jeux sportifs collectifs véhiculent des valeurs éducatives très fortes au jeune public. Ils permettent à l'enfant de connaître ses aptitudes, de se retrouver avec ses camarades afin de passer un temps axé sur le jeu et non la rivalité et d'apprendre le respect des règles. Il ne faut pas sous-estimer les bienfaits de cette pratique chez l'enfant :

- Structuration sociale dans un groupe, sentiment d'appartenance ;

- Partage de l'effort pour un objectif collectif ;
- Prise de conscience des normes de respect véhiculées par l'adulte. (arbitrage, règles...)

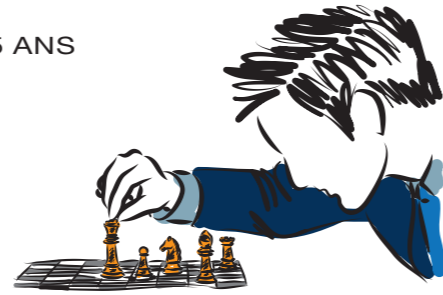
### DES TEMPS FORTS À FOISON !

Qu'elles soient encadrées uniquement par les animateurs du Centre de Loisirs ou organisées en collaboration avec d'autres services municipaux (services techniques, Espace Alphonse Daudet, service des sports...), des activités diverses et variées participent à une éducation globale de l'enfant. Il suffit d'observer les thématiques de la programmation estivale (environnement, initiation aux sports aquatiques, loisirs créatifs, vivre-ensemble à travers le sport...) pour comprendre la volonté des encadrants : contribuer à la construction de nos petits coigniériens, les pousser à la réflexion, les sensibiliser.

**Les mercredis et les vacances scolaires sont l'occasion pour les bambins de pratiquer une multitude d'activités manuelles, sportives, culturelles et ludiques. Ce sont des éléments fondamentaux pour le développement et l'épanouissement des participants.**

#### Modalités d'inscription

Pré-inscription un jour à l'avance pour l'accueil du mercredi et une semaine et demie en amont pour les vacances scolaires via le portail famille



## Un accompagnement éducatif

Fruit d'un travail de concertation avec tous les partenaires et acteurs de la communauté éducative (Agents des services municipaux dédiés, centre de loisirs, écoles, enseignants, parents d'élèves, structures sportives et culturelles), le Plan Mercredi porté par la Municipalité vise à offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et qualitatif. Il est primordial de garantir une continuité entre le travail éducatif réalisé à l'école et celui assuré en dehors (au Centre de loisirs, au sein des établissements sportifs et culturels...).



Créer un lien entre les contenus scolaires et les sensibilisations pratiques proposées par les agents municipaux, voici l'objectif de la Ville de Coignières, qui initie des projets communs entre les temps scolaires et périscolaires. Deux thèmes ont été identifiés, en étroite collaboration avec l'Éducation Nationale :

- Parcours "citoyenneté" (travail sur le tri et sur la réduction des déchets, estime de soi, rapport filles-garçons, respect des différences...)
- Parcours "éducation à la santé" (hygiène et équilibre alimentaire)

Cette cohérence entre les enseignements scolaires et les activités périscolaires est essentielle. Ainsi, le mercredi, les enfants travaillent sur des thématiques qui sont abordées le reste de la semaine.



### ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT

Les enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire sont accompagnés et soutenus au quotidien, tout au long de la journée. Depuis janvier 2022, les petits coigniériens sont continuellement actifs, même pendant la pause méridienne ! Alors que les élémentaires de Marcel Pagnol participent à des activités au Centre de loisirs, ceux de Gabriel Bouvet se rendent à la Maison de Voisinage (ou au city-stade quand il fait beau !) en compagnie d'animateurs. À midi, lecture et animations ludiques sont au programme pour les maternels, encadrés par une ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Une aubaine pour les enseignants, puisque cette méthode favorise un retour en classe paisible !

**Pour information, une étude surveillée, encadrée par un enseignant, est proposée en direction des élèves des classes élémentaires, tous les jours scolaires, de 16h30 à 18h, dans la limite des capacités d'accueil. En l'absence d'enseignants volontaires, un accompagnement aux devoirs est assuré au Centre de loisirs.**

**Vous souhaitez inscrire votre enfant à la navette scolaire ? Veuillez remplir le formulaire disponible sur le site de la Ville coignieres.fr et à l'accueil de la Mairie (à retourner auprès de la Direction de l'Action Scolaire et Éducative par mail à [enfance@coignieres.fr](mailto:enfance@coignieres.fr) avant le 31 juillet 2022.**

### AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES PETITS COIGNIÉRIENS

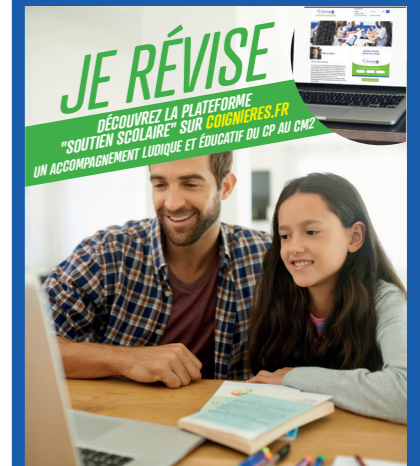
Afin de sécuriser les va-et-vient des écoliers de la maternelle Marcel Pagnol, une rénovation de la cour sera effectuée cet été. Explications de **Yasemin Donmez, élu chargée des politiques éducatives et des écoles** : *"Cette rénovation est nécessaire : les jeux étaient très anciens, l'enrobé commençait à devenir dangereux. Les enfants glissaient et des flaques d'eau se créaient. Durant les congés estivaux, nous procéderons à plusieurs travaux : remplacement de l'aire de jeux, reprise complète de l'enrobé, installation d'un sol souple pour que les enfants puissent s'installer pour faire des ateliers et ajout de verdure pour créer des îlots de fraîcheur. Dès la rentrée de septembre, les tout-petits de la maternelle Pagnol pourront profiter d'un nouvel espace récréatif".*

Autre nouveauté pour la prochaine rentrée, l'extension de la navette scolaire aux 4<sup>e</sup> et aux 3<sup>e</sup> du collège de la Mare aux Saules : *"La mise en place de la navette est un souhait exprimé par les familles excentrées. Nous avons accédé à leur demande dès 2019 en ouvrant ce dispositif aux écoliers, du CP au CM2. Puis, en septembre 2021, nous avons rendu ce service accessible aux 6<sup>e</sup> et aux 5<sup>e</sup> du collège. En toute logique, nous avons acté l'élargissement du dispositif aux 4<sup>e</sup> et aux 3<sup>e</sup> dès le mois de septembre 2022",* précise l'adjointe au Maire Yasemin Donmez.

### "LE SAVIEZ-VOUS ?"

• À COMPTER DU MOIS D'OCTOBRE 2022, la Direction de l'Action Éducative et Scolaire s'occupera de la gestion de tous les dossiers liés à la petite-enfance (jusqu'alors instruits par le CCAS). Les inscriptions à la crèche, notamment, s'effectueront directement auprès de la direction précitée. **Plus d'infos au 01 30 13 15 56.**

• À l'initiative de la Municipalité, un **SITE DÉDIÉ AU SOUTIEN SCOLAIRE FAVORISE LA RÉUSSITE DE NOS ÉCOLIERS**, du CP au CM2, depuis plusieurs mois ! Tous les élèves scolarisés dans les écoles élémentaires Gabriel Bouvet et Marcel Pagnol peuvent utiliser cet outil gratuit et complet (aide aux devoirs personnalisée, leçons, vidéos pédagogiques, exercices corrigés). L'été sera studieux ! <http://coignieres.educlever.com/>



• **ACCESSIBLE 7J/7, 24H/24, LE PORTAIL FAMILLE** simplifie vos démarches administratives. Cet outil vous permet de régler en ligne vos factures liées aux prestations municipales, mais aussi d'inscrire vos enfants aux divers services municipaux (restauration scolaire, garderie, centre de loisirs...). Rendez-vous sur <https://coignieres.les-parents-services.com/> pour obtenir, en temps réel, toutes les informations relatives à l'enfance !

• **LE TARIF DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES SERVICES** périscolaire/extrascolaire varie en fonction du quotient familial.



## Le Service Jeunesse, un lieu propice à l'épanouissement !

Mettre en place des activités encourageant le développement intellectuel et physique des jeunes coigniériens. C'est l'ambition affichée par l'Accueil jeunes, service municipal dédié aux 11-17 ans. Tout au long de l'année, l'équipe d'encadrement, constituée d'un directeur et de 4 à 5 animateurs, propose une kyrielle de temps forts sportifs, culturels et ludiques. Durant la période scolaire et les vacances, 60 jeunes peuvent être accueillis au sein de la structure conventionnée CTG (Convention Territoriale Globale), en partenariat avec la CAF (Caisse d'Allocation Familiale des Yvelines).

### BON À SAVOIR !

- ▶ Cet été, la culture sera mise à l'honneur par le service jeunesse : projection d'un film dans le cadre de l'opération « Les Yvelines font leur cinéma », visite des jardins et du château de Versailles, visite de la Tour Eiffel et balade dans les Jardins des Tuileries, visite de l'Arc de Triomphe...
- ▶ À noter que des séjours et mini-camps sont proposés aux adolescents inscrits à l'Accueil jeunes chaque été. Un dépaysement toujours apprécié !
- ▶ La Municipalité a procédé à l'achat d'un minibus supplémentaire pour l'Action Jeunesse : de quoi augmenter le nombre de participants aux sorties et aux visites !



Au cours de cette mandature, les actions menées par les agents municipaux s'articulent autour de quatre axes : l'éducation, la citoyenneté, la culture et l'écologie. Insuffler un élan, stimuler, sensibiliser les jeunes, voici la volonté de l'équipe municipale. Les programmes d'activités conçus par les animateurs de la structure agréée SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) en attestent.



### HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE

Période scolaire : le mercredi et le samedi, de 16h30 à 19h30  
Vacances scolaires : du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h



## La Maison des Jeunes, un espace pour vous accompagner

Créée en 2019, la Maison des Jeunes accompagne, aide et conseille les 18-25 ans dans toutes leurs démarches (emploi, orientation...). Des animations, sensibilisations et sorties sont régulièrement organisées par les 3 agents communaux exerçant au sein de la structure municipale.

Afin d'optimiser l'accompagnement des jeunes adultes, il a été proposé d'adapter la plage horaire : **"Nous avons opté pour une ouverture de la structure la journée, dans le but d'accueillir les jeunes qui souhaitent obtenir un rendez-vous individuel, effectuer des démarches... Augmenter l'amplitude horaire permet de rendre la structure accessible à un plus large public. Nous souhaitons en faire un lieu où les demandeurs échangent avec des interlocuteurs et des professionnels habilités à répondre à leurs questions"**, nous apprend l'élue chargée de la culture, du patrimoine et de la jeunesse Salah Krimat.



### TOUS MOBILISÉS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Dans le but de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des Coigniériens, une passerelle a été instaurée entre le service emploi et la Maison des jeunes au début de l'année 2022 : **"Une fois sollicités, les professionnels de la Maison des Jeunes recueillent les attentes et les besoins des demandeurs et les orientent vers le service municipal de l'emploi. Cet accompagnement complet vise à solutionner les difficultés rencontrées par le jeune public (recherche d'emploi, aide à la conception d'un CV...).** La mise à disposition de cette expertise permettra au jeune de régler sa problématique, de

**prendre confiance en lui et d'acquiescer, à terme, une autonomie complète"**, précise l'adjoint au Maire Salah Krimat.

Toujours dans cette démarche d'accompagnement individualisé, un nouveau service "Ressources jeunesse" sera prochainement créé. Cette nouvelle entité municipale aura pour rôle d'aiguiller le jeune, de lui apporter des solutions : **"Ce service assurera la transition entre la Maison des jeunes et le service emploi. Le jeune obtiendra des renseignements précis et utiles concernant tous types de dé-**

**marches, pour tous les moments de la vie quotidienne. Un lycéen de 16 ans, par exemple, pourra questionner les agents de ce service au sujet de son projet d'orientation. Permis de conduire, accès à l'emploi, au logement et aux droits : toutes les thématiques y seront traitées. Ainsi, avec la création de ce service "Ressources jeunesse", une palette large, diversifiée et complémentaire sera proposée aux jeunes. L'amélioration de cette offre d'accueil poursuit un objectif : faciliter l'intégration des 18-25 ans dans la société"**, conclut l'élue municipale Salah Krimat.



### HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE

Lundi : Fermé  
Mardi : 10h-12h/14h-23h  
Mercredi : 10h-12h/14h-23h  
Jeudi : 14h-23h  
Vendredi : 14h-01h  
Samedi : 14h-01h (semaine paire)  
18h-01h (semaine impaire)  
Dimanche : 18h-23h



## ENFANCE

## Concours et activités d'éveil pour les écoliers de la maternelle Gabriel Bouvet

L'année a été particulièrement fructueuse pour la classe de petite section/grande section de maternelle de Madame Laetia Da Silva. Retour sur les différents concours auxquels les bambins ont participé.



Cérémonie de remise du prix "Maud Fontenoy", mardi 7 juin 2022

**Tout au long de l'année, les 23 écoliers de la classe de Madame Da Silva ont abordé la question de la pollution marine.**

Leur participation au défi de la fondation Maud Fontenoy fut un moment fort de l'année. Les tout-petits ont réalisé une vidéo, « Le voyage de Lola », l'histoire d'une tortue qui tente de retrouver sa famille. Bonne décision, puisqu'ils ont terminé à la deuxième place, après avoir mis la main à la pâte : écriture des textes, conception des décors, modelage des personnages, enregistrement des dialogues... Les enfants étaient particulièrement fiers de recevoir leur récompense le 7 juin dernier, lors d'une cérémonie organisée à l'Aquarium de Paris, en présence de l'acteur Franck Dubosc et de la chanteuse Nolwenn Leroy.

### CODAGE

Cette année, les élèves de la classe de Madame Da Silva ont également pris part au **challenge SQYRob**.

Les programmeurs en herbe étaient chargés de faire évoluer leur robot au sein d'une maison écologique (toit végétal, récupérateur d'eau de pluie, murs en bois, panneaux solaires, éolienne). Nommé "bee bot" (robot abeille), le robot en question peut avancer, s'arrêter, reculer, pivoter à droite et à gauche. Attention : le robot ne devait pas dévier de sa trajectoire !

Après avoir appris à se repérer sur un quadrillage, à coder un parcours et à suivre un parcours codé sur les différents tapis, sur les tablettes et sur le Tableau Numérique Interactif (TNI) à leur disposition dans leur classe, les maternels de Bouvet ont fini à la première place dans la catégorie "maternelle". **Félicitations aux jeunes vainqueurs !**



### ÉCOLOGIE

Toujours dans cette dynamique de responsabilisation du jeune public, les petits coigniériens ont pris plaisir à participer à un jeu-concours sur les insectes pollinisateurs, porté par "Yvelines environnement", en réalisant une maquette sur ce type d'insectes. **Résultat : une très belle troisième place !**

Autre action préventive qu'il est important de signaler : dans le cadre du concours de la Jardinerie Poullain de Maurepas, les enfants ont conçu un épouvantail entièrement constitué de matières recyclées.

**Grâce à leur première place, ils ont gagné 300€ en bons d'achat, qui seront investis pour l'acquisition de bacs à fleurs, de plantes et de terre. Un choix judicieux qui permet aux vainqueurs d'entretenir le jardin appartenant à leur salle de classe !**

## Les élus du Conseil municipal des enfants et des jeunes sont à l'honneur !

L'année s'achève pour nos jeunes élus. L'occasion de faire un point sur leurs réalisations.



Enregistrement du slam "C'est quoi un monde meilleur", samedi 11 juin 2022

Composé des élèves de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> du collège de la Mare aux Saules, le premier groupe s'est attelé à la conception de son court-métrage visant à sensibiliser aux dangers des réseaux sociaux. Un synopsis écrit par les enfants, qui ont interprété les rôles. Notons la participation de la révélation masculine des Victoires de la musique 2021 Hervé, auteur, compositeur et interprète.

Avec l'aide des tout-petits du Centre de loisirs, les CM1-CM2 des groupes scolaires Bouvet et Pagnol ont organisé une kermesse axée sur le tri et le recyclage à « La Farandole ». Objectif : Prendre confiance en soi en s'affirmant devant un groupe tout en sensibilisant leurs pairs sur cette thématique.

Les CM1-CM2 du groupe 3 ont, quant à eux, enregistré leur slam intitulé "C'est quoi un monde meilleur ?", avant d'accorder une interview à une web radio dans laquelle ils ont évoqué leur parcours et l'année écoulée.



**Faisant face à une rude concurrence (près de 50 projets déposés), les enfants du Conseil Municipal des Enfants (CME) 2020/2021 ont remporté le trophée de l'AMIF (Association des Maires d'Île-de-France), dans la catégorie "Ville de moins de 10 000 habitants", grâce à leur vidéo dénonçant le harcèlement scolaire.**

En présence de Monsieur le Maire Didier Fischer, les vainqueurs ont récupéré leur prix le mercredi 29 juin, à l'occasion du Salon de l'AMIF. À noter que les jeunes élus du CMEJ célébreront la fin de leur mandature en septembre prochain.

ENFANCE

# Transmettre aux jeunes coigniériens le plaisir de lire

Intégré à l'opération « Un été à Coignières », le dispositif national « Partir en livre » a été déployé à l'école Gabriel Bouvet.

Les 11, 13 et 15 juillet, de nombreuses familles coigniériennes ont montré un vif intérêt pour ce dispositif visant à promouvoir la lecture auprès du jeune public. Desserte du bibliobus (médiathèque itinérante contenant plus de 500 livres, albums et BD), ateliers créatifs et scientifiques, spectacles pour les tout-petits : les participants ont apprécié ces temps forts interactifs dédiés à la lecture. Remercions le service culturel et le Centre de Ressources pour les Professionnels de l'Enfance (CRPE)/Bibliobus de SQY pour la mise en œuvre de cette initiative !



## LA PROGRAMMATION « VOS VACANCES À COIGNIÈRES » DÉBUTE EN FANFARE !

Cela fait une quinzaine de jours que les 3-17 ans multiplient les activités sportives, manuelles et ludiques, grâce au concours des équipes d'animation du Centre de loisirs « La Farandole » et du Service Jeunesse. Mais ce n'est qu'un début ! Jusqu'au 31 août, les petits et les adolescents connaîtront un été particulièrement chargé, entre sorties culturelles (visites de la Tour Eiffel, de l'Arc de Triomphe, des jardins et du château de Versailles, de la cité des sciences...) et moments conviviaux en tous genres.



SENIORS

# Des activités variées pour nos aînés !

Grâce à l'implication des agents du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), nos aînés multiplient les sorties et les moments conviviaux.



Repas d'été de la Résidence-Autonomie "Les Moissonneurs"

Un buffet onctueux, des danses au rythme des grands classiques de la chanson française : il n'en fallait pas plus pour satisfaire les seniors, présents en nombre à la Résidence-autonomie « Les Moissonneurs » le 16 juin dernier, à l'occasion du traditionnel repas d'été auquel ont participé Monsieur le Maire, Didier Fischer, président du CCAS, Monsieur Marc Montardier, vice-président du CCAS et les élus du conseil d'administration du CCAS.

Les temps forts inoubliables n'ont pas manqué en ce mois de juin. En effet, cinq jours plus tard, lors de l'escapade dans le Perche Sarthois : découverte du musée de la Musique Mécanique à Dollon (72), promenade sur les canaux de "La Venise de l'Ouest", safari à Villaines-la-Gonais (72)... Les participants ont adoré cette virée !



Le dernier thé dansant avant les grandes vacances a également conquis les nombreux danseurs et danseuses. Cha-cha-cha, paso doble, tango, valse, madison, biguine : les virevoltants protagonistes garderont en mémoire le jeudi 30 juin, date à laquelle ils ont enflammé le dancefloor des Salons Antoine de Saint-Exupéry !

## JOURNÉE À TROUVILLE-SUR-MER, ÇA VOUS DIT ?

Le mercredi 24 août 2022, le CCAS organise une sortie à la mer à Trouville-sur-mer (Normandie). Cette excursion d'une journée est réservée aux familles résidant à Coignières qui ont au moins un enfant à charge âgé de moins de 12 ans (pour des raisons de sécurité, les enfants de moins de 3 ans ne peuvent pas y participer).

Attention : les inscriptions s'effectuent auprès du CCAS avant le lundi 5 août. Prévoyez un pique-nique, de la crème solaire, un couvre-chef et de l'eau pour cette escapade limitée à 48 participants. Tarif en fonction du quotient familial - Prise en charge du transport en car et du goûter par le CCAS - Les enfants sont placés sous la responsabilité de leurs parents. Masque obligatoire dans le car - Infos : 01 34 61 45 75 - ccasrpa@coignieres.fr



## NOS CONSEILS POUR UN ÉTÉ SÉRÈNE !

Pour vous protéger des vagues de chaleur, voici quelques recommandations :

- ✓ Buvez régulièrement de l'eau : ne consommez pas d'alcool et évitez les boissons à forte teneur en caféine (café, thé...) ou très sucrées (sodas) ;
- ✓ Rafraîchissez-vous : prenez régulièrement des douches, sans vous sécher. Humidifiez régulièrement votre peau ;
- ✓ Mangez en quantité suffisante des plats légers et riches en eau (fruits et légumes frais, crudités, soupes froides, compotes, yaourts) ;
- ✓ Rafraîchissez votre logement (fermez les volets et/ou les rideaux des fenêtres exposées au soleil et maintenez toutes vos fenêtres closes). Si vous n'y arrivez pas, passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...).
- ✓ Évitez de sortir entre 11 et 21 heures. Si vous n'avez pas le choix, privilégiez les vêtements légers et portez un couvre-chef.

## INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES : PENSEZ-Y !

Il y a quelques semaines, un épisode caniculaire a marqué les esprits. Nous vous rappelons qu'il existe un registre des personnes vulnérables ou isolées, géré par le CCAS en cas de conditions climatiques exceptionnelles (canicule, grand froid...).

Sont éligibles :

- Les Coigniériens de 65 ans et plus ;
- Les plus de 60 ans inaptes au travail ;
- Les adultes en situation de handicap (sans condition d'âge).

À noter que les personnes inscrites sont contactées par des agents du CCAS, chargés de leur apporter conseils et assistance.

Inscriptions sur le site de la Ville  
Infos : 01 34 61 45 75 - ccasrpa@coignieres.fr

## YES+, UN DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Seniors coigniériens âgés de 60 ans minimum, prenez note ! Si vous souhaitez bénéficier de Yes+, service gratuit vous garantissant notamment des visites, promenades, sorties et échanges téléphoniques avec un agent de convivialité, n'hésitez pas à vous adresser au CCAS : 01 34 61 45 75 ccasrpa@coignieres.fr

## INFORMATIONS

**Révision du PLU : un PADD d'une importance capitale !**

Après le diagnostic, place au PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), qui exprime la volonté politique en matière d'aménagement du territoire.

La première phase de la révision du PLU s'est achevée le 20 avril dernier, à l'issue d'une réunion publique à la Maison de Voisinage. Découvrez les principaux enjeux d'urbanisme d'ores et déjà identifiés :

- **Maintenir, préserver et valoriser** le cadre naturel de Coignières ;
- **Encadrer** les évolutions urbaines dans le respect du ZAN ;
- **Mettre en valeur** le patrimoine bâti de la commune ;
- **Permettre** le développement d'une agriculture de proximité ;
- **Accompagner** les évolutions démographiques en proposant de nouveaux logements ;
- **Tendre vers** une adéquation emploi/habitat ;
- **Renforcer** l'attractivité de la commune pour attirer de nouveaux habitants aux profils variés ;
- **Améliorer** les déplacements et faciliter les dessertes de la commune pour œuvrer à son attractivité ;
- **Valoriser** la fonction de porte de l'agglomération tant au niveau naturel, qu'économique ;
- **Diversifier** les profils des entreprises présentes ;
- **Accompagner** la mutation des secteurs économiques pour une occupation plus vertueuse du territoire

## IMPLICATION DES ÉLUS MUNICIPAUX



Mené jusqu'à l'automne 2022, le PADD constitue actuellement le deuxième palier du processus. Véritable socle, il permet de déterminer, à partir des constatations de la phase de diagnostic et des échanges réalisés, les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacement, d'équipement, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

Dans le cadre de l'élaboration du PADD, les élus municipaux ont participé à un séminaire le mercredi 7 juillet, en présence de M. le Maire, des services de SQY et d'experts (chambre de l'agriculture, PNR...) et mercredi 14 septembre 2022, afin de porter une réflexion collective sur les projets communaux.



Un débat portant sur les orientations du PADD ainsi qu'une réunion publique seront organisés début 2023 (les dates vous seront communiquées ultérieurement).

**Coignières solidaire avec le peuple ukrainien**

Dès les premières semaines du conflit en Ukraine, les Coigniériens ont fait preuve de solidarité avec la population ukrainienne.

Denrées alimentaires non périssables, produits d'hygiène, matériel médical, duvets : les élus municipaux ont réceptionné les multiples dons des habitants et des enseignes de Coignières les 4, 5, 7, 8 et 9 mars. Au total, 20m<sup>3</sup> de dons ont été récoltés et acheminés vers les pays limitrophes de l'Ukraine : bravo à l'ensemble des donateurs pour leur générosité !

Notons qu'une motion de la Ville de Coignières, faisant état notamment d'une subvention exceptionnelle de 1500€ versée par la commune au Secours Populaire, a été adoptée à l'unanimité lors du conseil municipal du 8 mars 2022, en soutien au peuple ukrainien.



- Vous pouvez toujours faire des dons pécuniaires via la Protection civile [protection-civile.org](http://protection-civile.org) ou le Secours Populaire [secourspopulaire.fr](http://secourspopulaire.fr), qui dispose d'un fonds d'urgence.
- Vous souhaitez proposer des solutions d'hébergement pour accueillir des réfugiés ukrainiens ? Merci de bien vouloir transmettre vos coordonnées et vos possibilités d'hébergement à l'association "Perspectives ukrainiennes" via la messagerie [perspectives.ukrainiennes@gmail.com](mailto:perspectives.ukrainiennes@gmail.com).

**Quand la solidarité favorise l'accès au logement**

Depuis 1988, l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) lutte contre le mal-logement en mettant à disposition des plus démunis des hébergements transitoires.

Permettre aux familles (ou personnes seules) en situation précaire de bénéficier temporairement d'un domicile, le temps de retrouver une stabilité. Voici l'objectif de Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL), dont le groupe local Élan-court-Maurepas-Coignières comptabilise actuellement 11 bénévoles, parmi lesquels trois Coigniériens : Marie-Noëlle Espié, Jean-Marc et Catherine Bedouelle : "Au départ, avec Marie-Noëlle, nous étions donateurs car la cause nous semblait intéressante. L'importance du logement est cruciale pour nous. Sans logement, impossible de vivre décemment, de s'épanouir, de fonder une famille...", explique Jean-Marc Bedouelle, devenu bénévole récemment au même titre que Marie-Noëlle Espié.

## TROUVER UN LOGEMENT STABLE EN 3 ANS



Le 10 mars dernier, tous trois ont assisté à l'inauguration du premier logement social à Coignières, en présence notamment du Maire Didier Fischer, des élus Marc Montardier et Cyril Longuépée, de la Députée des Yvelines Aurore Bergé et de Grégory Garestier, conseiller départemental et Maire

de Maurepas. Ce temps inaugural visait à officialiser la première installation d'un jeune demandeur sur notre territoire. L'aboutissement d'un long processus.

Au préalable, le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) étudie le dossier du requérant et le redirige vers SNL.

S'ensuit, une succession d'étapes : entretien avec le travailleur social de secteur de l'entité, rendez-vous avec le responsable du groupe local puis visite du logement passerelle et signature du bail en compagnie des bénévoles accompagnateurs : "Les bénéficiaires signent un bail d'un an, renouvelable deux fois.

Ce sont des personnes qui viennent se reconstruire sur le plan émotionnel, professionnel, familial. Elles étaient en foyer, en hôtel social, à la rue... Il arrive exceptionnellement que le logement n'aboutisse pas", nous apprend Michelle Haertelmeyer, responsable du groupe local Maurepas-Élan-court-Coignières.

## UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET

Toutes les cinq semaines, le locataire est reçu par un assistant social de l'association, qui vérifie l'état d'avancement de ses démarches administratives, de sa recherche de travail...

En fonction de leurs disponibilités, les membres volontaires de SNL apportent une aide non négligeable au demandeur : "Nous sommes là pour les aider à emménager, à découvrir Coignières...", déclare Marie-Noëlle Espié, avant d'ajouter : "Le locataire arrive dans un logement vide. Nous le laissons identifier ses besoins, il ne faut pas l'infantiliser.

Par exemple, le récent locataire de la rue de Neauphle-le-Château a acheté ce qu'il souhaitait. Il repartira avec tous ses achats : il se projette déjà dans l'avenir. C'est une manière de le responsabiliser".

Les bénévoles entretiennent une relation de bons voisins avec les attributaires, sans pour autant être intrusifs. Jean-Marc Bedouelle : "Nous téléphonons toujours au locataire afin d'obtenir son accord pour venir le voir.

Ce sont des règles simples mais importantes. Si nous ne pouvons pas l'aider à faire des réparations, un expert est envoyé sur place par le siège". Afin de parfaire le suivi des dossiers, deux réunions annuelles sont organisées entre les assistants sociaux de SNL et les bénévoles.

## SNL, UNE VALEUR SÛRE



Généralement, la bonne réputation de SNL permet au locataire de trouver un logement pérenne à la fin de son bail : "SNL jouit d'une belle carte de visite. Les sociétés HLM savent que la personne a été suivie depuis longtemps par notre association, qu'elle gère son budget et est sérieuse", affirme Marie-Noëlle Espié, qui tient à préciser : "Même si elles rejoignent un domicile stable, les personnes relogées savent qu'elles peuvent compter sur nous (les bénévoles, ndlr). Ce sont des liens d'amitié qui se créent : en cas de souci, nous pouvons toujours les aider !".

## BON À SAVOIR !

Des particuliers propriétaires peuvent mettre à disposition de l'association SNL leur(s) logement(s). Dans ce cas, ils effectuent ce que l'on appelle un abandon de loyer.

Grâce aux dons des bienfaiteurs, SNL achète également des logements (le groupe SNL Maurepas-Élan-court-Coignières possède actuellement 9 logements).



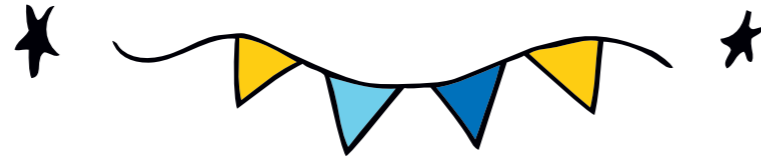
## Rejoignez l'association SNL !

Vous souhaitez intégrer l'équipe de bénévoles du groupe Maurepas-Élan-court-Coignières ? C'est possible ! Il vous suffit de contacter la responsable du groupe local Michelle Haertelmeyer au 06 03 55 53 03 ou par mail à [h.michou@hotmail.fr](mailto:h.michou@hotmail.fr).

Pour information, des membres de l'association seront présents au Forum des associations, qui se déroulera le samedi 3 septembre 2022 au Gymnase du Moulin à Vent.

## SNL Yvelines, c'est :

- 131 logements répartis sur 29 communes
- Environ 300 bénévoles réunis en 20 Groupes Locaux de Solidarité
- 13 salariés
- 571 familles relogées durablement depuis la création de l'association, avec un taux de réussite de 89%
- 102 familles actuellement accompagnées
- Plus d'un millier de donateurs



## INFORMATIONS

# La fête de Coignières : une réussite !

C'est la manifestation qui amorce parfaitement le début de l'été ! De nombreux Coigniériens ont profité d'une multitude d'animations, en présence de Monsieur le Maire Didier Fischer et de plusieurs élus et conseillers municipaux : structures gonflables, tyrolienne, tir à l'arc, jeu nautique pour les bambins, performances scéniques (danse et chant), coin dédié au graffiti, karaoké, stands tenus par diverses associations de la Ville (Comité des Fêtes, la Voix en Scène, HHN, la Troupe du Crâne, l'AAPEC/UNAAPÉ...) ... Une diversité très appréciée !



### UN FEU D'ARTIFICE ÉBLOUISSANT !

Après un onctueux repas, l'orchestre Dominique Legrand a suscité l'émoi chez les danseurs et les danseuses, qui ont enchaîné les pas de danse endiablés ! Nouveauté cette année : dotés des lampions qu'ils avaient confectionnés, nos petits coigniériens ont participé à la retraite aux flambeaux,



défilé nocturne menant au Gymnase du Moulin à Vent. Un impressionnant spectacle pyrotechnique attendait les habitants, témoins, par centaines, d'une sublime prestation de vingt minutes. Admirative, l'assistance était ensuite invitée à se rendre sur le parking du gymnase, pour une soirée dansante animée par un DJ. L'occasion de



se déhancher sur des musiques diverses et variées ! Une nouvelle fois, la Fête de Coignières a connu un franc succès, grâce à une implication commune : celle des associations de la Ville, des agents communaux, des bénévoles, des élus municipaux et des Coigniériens !

### Fête de la musique : un franc succès pour la 4<sup>e</sup> édition !

Blues, rock, rap, pop, reggae, folk acoustique italien, folk chants de la mer et des marins : il y en avait pour tous les goûts, le 21 juin dernier ! Jusqu'au bout de la nuit, les musiciens et les chanteurs (amateurs et professionnels) se sont succédé sur scène, pour le plus grand plaisir d'une foule en liesse.



Tout-petits, enfants, adolescents, adultes : la joie se lisait sur tous les visages, lors de cette manifestation conviviale, festive et familiale à laquelle ont pris part Monsieur le Maire Didier Fischer et plusieurs élus municipaux. Vivement l'année prochaine !

### Conseils de quartiers : construire, ensemble, le Coignières de demain

*Symbole de la participation citoyenne, le conseil de quartier est un outil de concertation qui fédère toujours autant.*

Cette année encore, les administrés ont été nombreux à se manifester lors des quatre conseils de quartiers auxquels ont participé le Maire Didier Fischer, Nicolas Robbe, conseiller délégué à la participation citoyenne et deux conseillers municipaux (un élu de la majorité et un élu de l'opposition), les 31 mai, 9, 15 et 27 juin 2022. À chaque rendez-vous, son lot d'échanges constructifs et de propositions concrètes. Proactifs, les habitants ont formulé un certain nombre de demandes, recueillies par les élus présents sur place. Nul doute que les plus pertinentes seront retenues et feront l'objet d'une réflexion concernant leur faisabilité.

### Quelle affluence pour la fête de l'environnement !



Plus de 200 férus de jardinage ont investi l'Espace Alphonse Daudet le 22 mai dernier, à l'occasion de la deuxième édition de la Fête de l'environnement.

Tout au long de la journée, la convivialité, l'entraide et le partage étaient au rendez-vous. Visite guidée du jardin Cydonia, découverte du parcours pédagogique et plantes sauvages comestibles de l'Espace Alphonse Daudet, construction de carrés potagers, présentation de l'aire de compostage collectif, ateliers « Do It Yourself » durant lesquels les participants ont appris à faire eux-mêmes des produits ménagers, des produits d'hygiène et cosmétiques en utilisant des substances naturelles et des plantes... Quel riche programme !

Fruit d'un travail collaboratif entre les services municipaux, SQY et diverses associations locales (Les Jardins Cydonia, HPPEC, LPO, ASDAC, Coignières en transition...), cet événement, organisé en présence du Maire Didier Fischer et de plusieurs élus municipaux, visait à valoriser l'environnement sous toutes ses formes. Pari réussi !

### Projets à visée environnementale



De nombreux nichoirs pour oiseaux et gîtes (à hérissons, à écureuils et à chauves-souris) ont été disséminés sur notre territoire

(voir lieux d'implantation ci-après). Objectif : favoriser la biodiversité et offrir aux animaux des espaces adaptés à l'accueil et au sommeil.

Afin de renforcer la sécurité des jardins familiaux et de structurer l'ensemble, des portillons et des clôtures ont été récemment installés. Un espace de convivialité (installation de tables de pique-nique, aménagement de la mare) sera créé à terme. Le but ? Rendre l'espace plus agréable et plus accueillant pour les visiteurs.

Inventaire permettant de recenser les milieux et les espèces présents sur le territoire communal, un atlas de la biodiversité communale (ABC) est en cours de réalisation. Un document incontournable en faveur de la préservation de notre patrimoine naturel.

### De multiples travaux engagés à Coignières

Dans le but d'améliorer le quotidien des administrés, la Municipalité entreprend de nombreux travaux sur le territoire.

#### TRAVAUX FINALISÉS

- Courant mars, installation du portique pour éviter le passage des poids lourds sur le chemin de Bellepanne ;
- Durant le mois de mars, création d'une mare au sein du jardin partagé ;
- Début avril, amélioration de l'accès PMR menant au parcours pédagogique et au jardin partagé ;
- Fin avril, reprise des peintures intérieures des Salons Antoine de Saint-Exupéry ;
- Début mai, changement du portail et de la clôture du pavillon situé au 167 RN10. Du côté de la rue de la Pommeraie, une aire de stationnement a été créée ;
- Fin mai, réparation des nids-de-poule sur le territoire.

#### FUTURS TRAVAUX

- Cet été, rénovation de la cour de l'école maternelle Marcel Pagnol (refonte de l'enrobé, remplacement de l'aire de jeux, réaménagement pour favoriser l'intégration d'espaces verts) ;
- Cet été encore, début de la rénovation de l'Espace Alphonse Daudet (réfection du bardage extérieur, changement de l'isolation intérieure et extérieure et remplacement de la centrale de traitement d'air).

## 2 QUESTIONS À



**Cyril LONGUÉPÉE,**  
Adjoint au Maire,  
chargé  
de la Transition  
écologique,  
de l'Urbanisme  
et des Travaux

### LA RÉDACTION : UN MOT SUR LE JARDIN PARTAGÉ SITUÉ DERRIÈRE LE THÉÂTRE ALPHONSE DAUDET ?

**Cyril Longuépée :** Le jardin partagé est une initiative des habitants. La commune a mis à disposition de l'association Les Jardins Cydonia, créée à cet effet, ce terrain de 3700 m<sup>2</sup>. Deux éléments structurants y sont désormais visibles :

- Des allées en revêtement stabilisé et un accès PMR ont été conçus, à l'initiative de la Ville de Coignières. Les bordures des trottoirs ont été abaissées, ce qui permet aux personnes en situation de handicap d'accéder au jardin mais également au parcours pédagogique.
- Une mare a été créée en plein milieu et est devenue un point d'attraction important du jardin. En permettant aux animaux (amphibiens...) de coloniser cet espace, elle va apporter une vie supplémentaire et donc enrichir la biodiversité. Entouré d'un plessis de châtaigniers, c'est un espace calme à découvrir.

Le jardinage vous intéresse, n'hésitez pas à rejoindre cette équipe de jardiniers bénévoles. Ce projet favorise la création d'un lien social : l'idée est de se retrouver dans un milieu naturel pour partager des connaissances et passer de bons moments.

### LR : DES NICHOURS ET DES GÎTES ONT ÉTÉ RÉCEMMENT INSTALLÉS SUR LE TERRITOIRE...

**C.L. :** Préserver et favoriser la biodiversité est une vraie nécessité, en particulier en ville. Dès la première fête de l'environnement en juin 2019, nous avons engagé des discussions avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Nous avons travaillé avec eux sur deux axes. D'une part, pour développer les refuges LPO un peu partout à Coignières, que ce soit chez les particuliers ou dans les espaces publics. D'autre part, nous avons commandé et installé des nichoirs pour tous types d'animaux : oiseaux, chauves-souris, hérissons et écureuils. La Ville de Coignières s'inscrit dans une démarche de multiplication des espaces refuges pour la faune. À noter que les deux groupes scolaires de la commune sont devenus des refuges LPO en septembre 2021.



SPORT

## Être bénévole pendant les Jeux Olympiques de Paris 2024, ça vous tente ?

**Les volontaires ont un rôle primordial dans la réussite des Jeux Olympiques. Vous avez la possibilité de vivre une expérience unique : saisissez votre chance et rejoignez cette aventure enrichissante !**

### POUR DEVENIR VOLONTAIRE, JE DOIS :

- ♦ Remplir le formulaire disponible sur le site de SQY ou me rapprocher du service des sports de la Ville en cas de fracture numérique ;
- ♦ M'informer et me former sur le site de SQY et sur le site <https://www.paris2024.org/fr/volontaires/>, et à l'aide des webinaires organisés par SQY ;
- ♦ Postuler en tant que bénévole à un événement test à Coignières ou sur le territoire de SQY d'ici septembre 2022 ;

À noter que les bénévoles sélectionnés sur la liste SQY x Paris 2024 pourront accéder en priorité à la plateforme Volontaires Paris 2024 (mise en ligne en janvier 2023).

### CRITÈRES DE SÉLECTION :

- ♦ Avoir plus de 18 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;
- ♦ Parler français et/ou anglais (a minima) ;
- ♦ Être disponible au minimum 10 jours sur la période des Jeux Olympiques et/ou Paralympiques ;
- ♦ Avoir été volontaire lors d'un événement test organisé par SQY ou l'un de ses partenaires.

### MISSIONS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE CONFIAÉES AUX VOLONTAIRES :

- ♦ Accueil, orientation et assistance aux spectateurs, participants et parties-prenantes ;
- ♦ Support aux opérations sportives ;
- ♦ Soutien opérationnel à l'organisation ;
- ♦ Transports ;
- ♦ Soutien aux services médicaux ;
- ♦ Support aux cérémonies.

## À Coignières, le sport occupe une place de choix

Retour sur les nombreuses manifestations sportives ayant jalonné le 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2022.

### LES DIFFÉRENTES SECTIONS SPORTIVES DE L'ASSOCIATION COIGNIÈRES FOYER CLUB SONT À L'ORIGINE DE PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS MARQUANTS :

- 01 La section judo de l'association a organisé son tournoi annuel le 20 mars dernier, au Gymnase du Moulin à Vent. Dans une ambiance détendue et conviviale, où le respect de l'adversaire prévalait, les petits judokas (poussins et benjamins) ont impressionné l'assistance, avec leurs prises spectaculaires !
- 02 Près d'une soixantaine de jeunes compétiteurs ont combattu le samedi 2 avril, au gymnase, lors d'une rencontre de karaté interclubs initiée par la section karaté du CFC, en collaboration avec l'association de karaté de l'Étang-la-Ville. Parmi les nombreux spectateurs présents, Monsieur le Maire Didier Fischer, Monsieur Mohamed Mokhtari, adjoint au Maire délégué à la vie associative et aux sports et Monsieur Salah Krinat, adjoint au Maire chargé de la jeunesse. L'occasion pour le public d'apprécier le talent et le fair-play de nos jeunes karatékas.
- 03 Grâce au concours du CFC, plusieurs Coigniériens ont grimpé sur le mur d'escalade du gymnase le jeudi 9 juin. Parfaitement équipés et conseillés, les participants ont vécu un moment inoubliable !



♦ À l'initiative du service des sports, la Ville de Coignières a accueilli les inter-écoles des sports pour la première fois le mercredi 15 juin, au gymnase. Les enfants de Coignières, de Maurepas, de Voisins-le-Bretonneux et de Montigny-le-Bretonneux ont passé l'après-midi à s'affronter dans plusieurs disciplines : parcours gymnique, circuit de motricité, rugby, initiation à la lutte, culture générale... Ravis d'avoir participé à cette olympiade disputée dans un esprit de convivialité, les jeunes sportifs âgés de 6 à 11 ans attendent impatiemment la prochaine édition !



### LE MEILLEUR EST À VENIR !

**Les passionnés de sport devraient apprécier la programmation de fin d'année.**

♦ Grande nouvelle pour les férus de sports de combat ! Un gala de MMA (Arts Martiaux Mixtes) et de boxe se déroulera à Coignières durant le dernier trimestre de l'année 2022 (la date retenue sera communiquée ultérieurement). Des combats de renommée nationale qu'il ne faudra manquer sous aucun prétexte ! En collaboration avec le service des sports de la ville, l'association Self Défense et Combat Libre (SDCL) est chargée de l'organisation de cet événement exceptionnel.



♦ La commune s'est d'ores et déjà portée candidate pour accueillir une étape des Golden Blocks (la date reste à déterminer). Le concept de cette compétition destinée aux jeunes de 8 à 20 ans est simple : des "battles" de sprint sur 50 mètres, en 1 vs 1, sur bitume. Le plus rapide reste en lice : seule la victoire compte !

**L'objectif ? Rendre la course à pied accessible à tous et, pourquoi pas, dénicher les champions de demain !**

## 2 QUESTIONS À



**Mohamed MOKHTARI,**  
Adjoint au Maire,  
chargé de la Vie associative et des Sports

### LA RÉDACTION : QUELLES SONT VOS AMBITIONS EN MATIÈRE DE SPORT À COIGNIÈRES ?

**Mohamed Mokhtari :** D'une part, nous souhaitons accompagner les associations sportives dans l'organisation de leurs événements et leur apporter, par l'intermédiaire du service des sports, l'expertise nécessaire au bon déroulement de leurs manifestations. D'autre part, nous avons créé les conditions pour favoriser l'émergence de nouvelles activités sportives. Aujourd'hui, l'école des sports permet aux enfants de découvrir une multitude de sports (hockey, rugby, danse, lutte, athlétisme...). Depuis le mois d'octobre et la rénovation du Gymnase du Moulin à Vent, nous proposons de nouvelles disciplines, comme l'escalade et le fitness/la musculation qui est ouvert à l'ensemble des associations sportives durant leurs créneaux d'activité. L'émergence de plusieurs sections de karaté, grâce au concours de l'association Coignières Foyer Club, est également une réalité. Prochainement, le tennis de table, qui est un sport olympique, sera accessible à tous au sein du gymnase. Par ailleurs, nous allons offrir à l'ensemble des Coigniériens la possibilité de faire du sport en « libre service », grâce à l'aire multisports intergénérationnelle.

### LR : UN MOT SUR CETTE NOUVELLE PROPOSITION ?

**M.M. :** Cette aire multisports permettra à tous les Coigniériens la pratique de sports dans la journée, le week-end et pendant les vacances scolaires, à des heures où le gymnase est fermé. Elle viendra compléter l'offre sportive existante. Il y aura un terrain multisports (sur lequel les sportifs pourront jouer au basket, au handball...) et un terrain de foot à 5. Une piste d'athlétisme entourera ces deux terrains et un espace sera dédié au "street workout" (possibilité de faire des exercices de musculation). De plus, un pump track, parcours en boucle pour les skateboards, rollers, trottinettes et VTT, sera créé. Cette aire permettra également d'effectuer des activités plus douces et relaxantes : fitness, vélo, rameur, ping-pong, teqball... Des tables de pique-nique et des jeux pour les enfants seront également installés : notre objectif est de favoriser la convivialité au sein de cet espace multisports et intergénérationnel.

## INFORMATIONS

**Élections**

Le 24 avril dernier, le Président de la République Emmanuel Macron a été réélu avec 58,54% des voix, à l'issue du second tour de l'élection présidentielle. De son côté, Madame Aurore Bergé a conservé son siège de députée de la 10<sup>e</sup> circonscription des Yvelines en récoltant 63,27% des suffrages le dimanche 19 juin 2022, lors des élections législatives.

**Opération Tranquillité Absence : pensez-y !****Profitez de vos congés en toute quiétude !**

Service gratuit assuré par la Police municipale et la Police nationale d'Élancourt, l'Opération Tranquillité Absence est un dispositif offrant une surveillance de votre domicile, via des rondes régulières à des horaires variés. Pour en bénéficier, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription, disponible à l'accueil de la Mairie et sur le site de la Ville. Le document doit être transmis, au plus tard, 5 jours ouvrés avant votre départ, directement en Mairie ou par mail à :

[police.municipale@coignieres.fr](mailto:police.municipale@coignieres.fr).

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le 01 34 61 69 27.

**Nos jeunes handballeuses couronnées de succès !**

En l'espace de trois mois, les équipes féminines de l'AS handball du collège de la Mare aux Saules ont glané trois trophées.

L'équipe minime a été une nouvelle fois sacrée championne départementale le 20 mars dernier, après les titres de 2016, 2017, 2018 et 2019. Devant un public composé de parents, de pro-

fesseurs et d'élèves, les minimes filles du collège se sont brillamment illustrées, au cours de cette compétition organisée dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Une coupe qui récompense leur investissement hebdomadaire tout au long de l'année ! **Bravo à l'équipe championne : Benoit Elise, Camara Hawa, Da Rita Junia, Djoco Nicia, Lefort Eléonore, Martinel Inès, Niakate Fatime, Saunier Stessy, Yacoubi Nourhane.**



Les benjamines de l'AS handball ont également prouvé qu'elles étaient les meilleures joueuses des Yvelines en remportant, à leur tour, le championnat départemental le mercredi 1er juin. Mais ce n'est pas tout : une semaine plus tard, les jeunes handballeuses sont devenues championnes académiques, pour la première fois de l'histoire du collège de la Mare aux Saules ! Félicitations à toutes les joueuses : **Naciri Ilaf, Ampeau Adèle, Bel Héloïse, Lefort Eléonore, Da Rita Junia, Rochet Kanitha, Sylla Maryam, Lajili Imène, Gomis Lauryne.**

**Don de sang : la mobilisation continue !**

Vous étiez nombreux à donner votre sang le mercredi 18 mai 2022, lors d'une collecte organisée en Mairie par l'Établissement Français du Sang (EFS), en collaboration avec la Municipalité.

À l'heure où les réserves de sang sont insuffisantes, maintenons cette solidarité ! Pour information, la collecte initialement prévue le mercredi 7 septembre est annulée pour des raisons indépendantes de notre volonté.

**Pensez à entretenir vos haies !**

*Afin de ne pas entraver la circulation des piétons et de favoriser la lisibilité des panneaux de signalisation routière, nous vous rappelons que vous devez impérativement entretenir vos haies le long des voies communales.*

Conformément à l'article R116-2 du code de la voirie routière, les contrevenants sont passibles d'une amende en cas de non-respect de la réglementation en vigueur.

**Un tournoi de football solidaire et fédérateur**

*Créée en hommage à Halim, Harouna et Nassim, trois jeunes coigniériens décédés, l'association HHN a organisé son traditionnel tournoi de football annuel le 25 juin dernier, au Gymnase du Moulin à Vent.*

Vous étiez nombreux à assister à cet événement marqué du sceau de la solidarité et de la générosité ! Les dons reçus permettront de financer les nombreuses actions humanitaires menées par l'association en France et à l'international : forage de puits, parrainage d'orphelins, maraudes, plantation d'arbres...

**Réunion de présentation du diagnostic "petite-enfance, enfance, jeunesse et parentalité"**

À l'initiative de la Ville de Coignières, un diagnostic territorial concernant la petite-enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité a été récemment établi par le cabinet Mazars, en complément de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) lancée par le CCAS en 2021.

Cibler les besoins des Coigniériens et mettre en place un plan d'actions correspondant à leurs attentes, tel est l'objectif de cette démarche. Une réunion de présentation du diagnostic a été organisée le jeudi 30 juin, à la Maison de Voisinage, en présence de Monsieur le Maire Didier Fischer, d'élus municipaux, de deux membres du cabinet Mazars et d'administrés.

**Victor Danek, toujours un coup d'avance**

À 10 ans, l'écolier coigniérien excelle déjà dans la pratique des échecs, malgré un intérêt récent pour cette discipline.

*« À l'âge de 3 ans, je lui avais appris à bouger les pièces. Puis, il s'était complètement désintéressé des échecs. Son attrait pour le jeu est revenu il y a un peu plus d'un an, en regardant un reportage sur Magnus Carlsen (grand maître international quintuple champion du monde d'échecs, ndr). Dès lors, il a commencé à travailler tout seul, tous les jours, en faisant des exercices tactiques et des parties en ligne sur la plateforme Lichess et en lisant des livres. Cela fait environ 16 mois qu'il joue sérieusement : il n'avait jamais vraiment pratiqué auparavant ».*

Cette confession du père de Victor Danek laisse pantois. Surtout, lorsqu'on se penche sur les prouesses du jeune échéphile coigniérien : 29<sup>e</sup> du championnat Île-de-France U10 (championnat régional le plus relevé) sur 199 participants, 47<sup>e</sup> sur les 146 joueurs engagés lors du championnat de France des jeunes à Agen, en avril dernier...

**RÉGULARITÉ ET LUCIDITÉ**

Ces bons résultats obtenus en à peine plus d'un an d'exercice ne sont pas le fruit du hasard. Cours hebdomadaire avec la joueuse brésilienne Daiane Hornes, classée 1950 Elo, pratique en tant que licencié du club de Saint-Quentin-en-Yvelines, entraînement individuel à la maison : en moyenne, Victor Danek joue aux échecs à raison de 6 heures par semaine.

Son père Pascal explique aisément ce niveau de performance :

*« Victor se donne les moyens de ses ambitions : il est discipliné et déterminé. Par exemple, tous les jours, durant ses premiers mois de pratique, il se levait, se douchait et prenait son petit-déjeuner. À 7h45, il jouait pendant 30 minutes. Ensuite, il partait à l'école puis à son retour à midi, 30 minutes à 1h d'échecs avant de déjeuner. Il repartait à l'école, puis une heure de pratique après les cours. Il a peut-être des facilités mais ses bonnes performances découlent d'un travail régulier ».*



Un entraînement constant pour un garçon brillant, diagnostiqué Haut Potentiel Intellectuel (HPI) à 6 ans : forcément, cela donne des exploits retentissants !

Pratique régulière certes, mais le natif de Versailles démontre une étonnante lucidité, à 10 ans : *« Les échecs, c'est bien d'en faire quand tu es jeune, mais il faut quand même avoir un métier ! »*. Constructeur, architecte ou scientifique, l'élève de CM2 de l'école élémentaire Marcel Pagnol a sa petite idée sur le métier qu'il aimerait exercer. Des souhaits relativement logiques pour ce fan de l'émission *C'est pas sorcier*, qui s'adonne régulièrement au jeu de construction Kapla et adore les mathématiques !

**GESTION DU STRESS**

Reconnus, depuis mars dernier, comme un sport à part entière, après la signature d'un contrat de délégation de service public par la Fédération française avec le ministère des Sports, les échecs s'ajoutent à la liste des disciplines sportives (natation, tennis...) déjà pratiquées par Victor Danek. Sa pratique échiquéenne étant parfois compétitive, l'écolier en avance sur son âge (il a sauté une classe, le CE1) peut compter sur le soutien et sur les conseils

de sa famille, notamment en cas de stress : *« Je lui explique que le stress fait partie de la compétition. On gère le stress en l'acceptant. Il ne faut pas tenter de contrôler des choses incontrôlables : la compétition dépend également de l'adversaire donc il faut se concentrer sur ce que l'on maîtrise »*, précise le père du jeune échéphile, avant d'ajouter : *« Je lui dis toujours : « Tu ne joues pas pour nous, tu joues pour toi. Tu peux arrêter de jouer aux échecs quand tu veux ». Avec sa mère, nous veillons attentivement à ce que les échecs restent une activité épanouissante pour Victor ! »*.



## À NOTER !

Ven. 19 août, 20h à 00h30  
Stade de l'Espace A. Daudet



"Les Yvelines font leur cinéma" : projection du film Shrek 2

Sam. 3 septembre  
Gymnase du Moulin à Vent  
Forum des associations  
Service événementiel - 01 30 13 17 67  
evenementiel@coignieres.fr

Sam 17 septembre, en Mairie  
Journée du patrimoine  
Service événementiel  
01 30 13 17 67  
evenementiel@coignieres.fr

Mar. 20 septembre, à 19h45  
en Mairie  
Conseil municipal  
01 30 13 17 77

Ven. 23 septembre, à 19h30  
Espace A. Daudet  
Soirée d'ouverture et de présentation de la saison culturelle  
01 30 62 36 00

Jeu. 29 septembre, 15h à 18h30  
Salons A. de St-Exupéry  
Thé dansant  
01 34 61 45 75

## DÉCISIONS MUNICIPALES MAJEURES

Délibération avril 2022

## VOTE DES TAUX D'IMPOSITION APPLICABLES EN 2022

Depuis 2018, l'équipe municipale s'est engagée à ne pas augmenter les impôts. Les efforts de gestion et de rationalisation des dépenses de fonctionnement entrepris depuis, ont permis de baisser les charges à caractère général de la Ville, et d'absorber les coûts liés à la crise sanitaire.

En termes de fiscalité, la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP) se poursuit, avec pour les 20 % des ménages qui la payent encore, un nouvel abattement de 65 % prévu en 2022, mais sans incidence sur les recettes fiscales de la commune depuis sa mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Cette perte de TH est compensée en 2022 comme en 2021 par l'Etat avec la prise en charge du dégrèvement et le recours à un coefficient correcteur qui s'applique aux bases de 2020 et au taux de TH de 2017.

Il a donc été proposé au Conseil Municipal le vote des taux suivants pour l'année 2022 (voir tableau ci-dessous).

FISCALITÉ DES MÉNAGES	2021	2022
Taxe Foncière (bâti)	21.08%	21.08%
Taxe Foncière (non bâti)	63.33%	63.33%

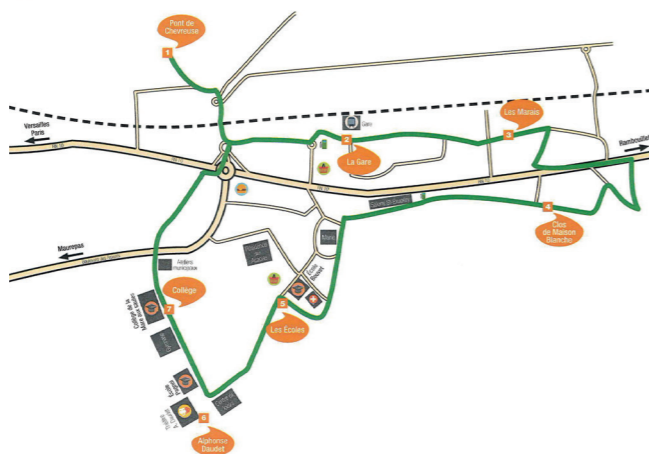
Délibération mai 2022

MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTERIEUR DE LA NAVETTE SCOLAIRE ET TARIFICATION DU SERVICE SUITE A L'ÉLARGISSEMENT AUX ÉLÈVES DE 4<sup>E</sup> ET 3<sup>E</sup> DU COLLÈGE

Depuis septembre 2019, une navette scolaire à destination des élèves de primaire a été mise en place afin d'améliorer l'offre et la demande de transport à destination des enfants des quartiers excentrés des équipements scolaires et ainsi renforcer la qualité de service pour se rendre à l'école en toute sécurité.

Depuis septembre 2021, suite à plusieurs demandes de familles d'enfants fréquentant le collège, il a été décidé d'étendre l'accès à la navette scolaire aux élèves du collège de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>.

À compter de septembre 2022, il a été proposé d'étendre cette proposition aux élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> du collège selon les places disponibles, en fonction donc de la fréquentation des élèves de primaire. Les inscriptions s'effectuent en Mairie. Le montant est de 15 euros par enfant et par an (il s'agit du coût de gestion).



## INFORMATIONS



## Permanences juridiques en Mairie

Le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois, vous avez la possibilité de bénéficier de l'expertise d'un avocat assermenté, qui vous apportera des réponses personnalisées en Mairie. Un service gratuit et accessible uniquement sur rendez-vous de 17h à 19h30.  
Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 - accueil@coignieres.fr



## Permanence du conciliateur de justice

La conciliation de justice est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite qui permet le règlement à l'amiable de vos litiges (entre particuliers ou avec des professionnels), à l'exception :

- du droit de la famille, qui relève de la compétence de la Médiatrice familiale ;
- de l'administration, qui relève du Délégué départemental du Défenseur des Droits.

Un conciliateur de justice vous reçoit en Mairie, le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois (8h45-12h et 14h-17h).

Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 - accueil@coignieres.fr  
+ d'infos : conciliateurs.fr



## Permanence CCAS en Mairie

Chaque mercredi, de 14h à 20h, le CCAS tient une permanence individualisée pour les aides au permis en direction des 18-25 ans (bourse de 500 € allouée en échange d'une action citoyenne en ville), les demandes de logement social et les bourses d'étude.

Sur rendez-vous au 01 34 61 45 75 - ccasrpa@coignieres.fr



## Le Maire à votre écoute

Soucieux d'apporter des réponses concrètes et personnalisées aux Coignériens, Didier Fischer, votre Maire, assure une permanence en Mairie le samedi matin, de 9h à 12h. Ces temps d'échange, qui reposent sur le dialogue et l'écoute, visent à répondre efficacement aux préoccupations des administrés.  
Permanence sur rendez-vous par téléphone au 01 30 13 17 83 ou par mail : secretariat.du.maire@coignieres.fr



## La Police municipale à vos côtés

La Police municipale de Coignières assure un accueil physique en Mairie aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville. Un accueil téléphonique est parallèlement assuré :

- > En période scolaire :  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h15 / 13h30-17h  
Mercredi : 14h / 19h30
  - > Hors période scolaire :  
Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h15 / 13h30-17h30  
Mercredi : 14h-20h  
Vendredi : 8h30-12h15 / 13h30-17h
- En cas d'urgence, vous pouvez contacter le 17 ou le Commissariat d'Élancourt au 01 30 69 64 00.

Police municipale - 01 34 61 69 27  
police.municipale@coignieres.fr

## Communication

Pensez à nous suivre sur nos réseaux sociaux en vous abonnant à **Villedecoignieres** sur @ Instagram, Twitter et Facebook.

Votre prochain conseil municipal se déroulera le  
**Mardi 20 septembre 2022 à 19h45**  
en Mairie

Retrouvez l'ordre du jour et les délibérations du conseil sur :  
**coignieres.fr**

## BIENVENUE AUX NOUVELLES ENSEIGNES

**MHYGIENE3D***Dératisation, Désinsectisation, Désinfection*14 rue du Sillon  
Tél : 06 99 17 96 91  
boumenjelm@gmail.com**FB-SERVICES***Services administratifs et aide comptable*13 rue Laennec  
Tél : 06 63 10 12 48  
fb-services@outlook.fr**LA MAISON DU CARRELEUR  
ET DU PAYSAGISTE***Carrelage, Salle de bains, Matériaux décoratifs, Peinture*42 avenue de la Gare  
Tél : 01 83 75 35 60  
**hemistyle.fr****LA VRAIE SAVEUR***Restauration rapide*8 Rue du Moulin À Vent  
Tél : 09 50 15 58 35 ou 07 49 18 78 54  
**lavraiesaveurcoignieres.fr****GRILL HOUSE***Restaurant*241 bis RN10  
Tél : 01 30 51 24 65**TOP GARAGE - RN10 CAR***Garage Automobiles*43 RN 10  
Tél : 01 30 66 31 88**ALDI***Supermarché*5 boulevard des Arpents  
Tél : 01 81 09 78 25  
**aldi.fr****SALON HANNACH***Salons et artisanat marocain*53 rue des Broderies  
Tél : 01 30 50 53 89  
**hannach.com**

## ÉTAT CIVIL

## Bonheur

16/02/2022	Kheïma HUN
01/03/2022	Aïssa KANOUTE
10/03/2022	Juhel HOARAU
16/03/2022	Keyana MAKOBO
02/04/2022	Joy CABALD
29/05/2022	Ayline MHAÏMER
10/06/2022	Keyronn SEYMOUR PRAXO
17/06/2022	Mathis LAFOND

## Félicitations

19/02/2022	Silvana DA SILVA FERREIRA et Rui MOREIRA DA COSTA
26/02/2022	Katia PEREIRA DE ALMEIDA et Dany MAATOUK
21/05/2022	Vincent GAUGRY et Frédérique TOULLIÉ

## Regrets

08/01/2022	Massila SISSOKO, à l'âge de 47 ans
02/02/2022	Jean-Luc TANGUY, à l'âge de 69 ans
09/02/2022	Mohammed ZAGHDOUD, à l'âge de 84 ans
10/02/2022	Khedidja MEBAREK, à l'âge de 68 ans
14/02/2022	Marie-Paule BOUHIER, à l'âge de 66 ans
23/02/2022	Marc CRUZE, à l'âge de 61 ans
17/03/2022	Daniel BOËTE, à l'âge de 72 ans
05/04/2022	José TAVARES DA COSTA, à l'âge de 47 ans
06/04/2022	Abdellah TALHA, à l'âge de 62 ans
17/04/2022	Charles GARET, à l'âge de 82 ans
03/05/2022	Liza LAUGIER, à l'âge de 31 ans
05/05/2022	Josiane TRAVERS, à l'âge de 76 ans
10/05/2022	Jean-Marie BRIARD, à l'âge de 80 ans

*La Municipalité présente ses sincères condoléances  
aux familles des défunts.*

## EXPRESSION DES ÉLUS

Afin de garantir la libre expression de tous les groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal, cette page est consacrée aux tribunes d'expression libre. Chaque groupe dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer sous sa seule responsabilité.

**Ensemble pour aller plus loin !**

L'été est enfin arrivé. C'est l'occasion pour chacun d'entre nous de profiter de congés bien mérités. Notre équipe n'a pas cessé depuis la fin de l'hiver de travailler à la finalisation des projets que nous évoquions encore récemment dans notre supplément budget : rénovation de l'école Bouvet, création d'un espace multisports et intergénérationnel, ainsi que la réhabilitation de l'ancien foyer rural en un lieu culturel et associatif.

Les financements sont à ce jour quasi bouclés. Ainsi la part communale ne devrait-elle pas excéder les 40%.

En ces temps où l'argent se fait rare, il s'agit là d'une très bonne nouvelle qui nous permet à la fois de continuer à rénover notre patrimoine tout en innovant pour l'avenir.

Être aux responsabilités implique de ne pas seulement gérer au quotidien, mais de savoir se projeter vers le futur. Ce que nous faisons aussi avec la révision du PLU, à laquelle nous vous invitons à participer.

Les derniers conseils de quartiers ont montré tout l'intérêt que vous portez à votre commune. Ils nous ont permis de réfléchir ensemble aux évolutions nécessaires, que cela soit en matière d'amélioration du cadre de vie ou de renforcement de la sécurité dans nos déplacements. L'extension des zones trente, le développement d'infrastructures visant à une meilleure cohabitation dans l'espace public des voitures, des vélos et des piétons, devraient débiter dès cet été.

Ces préoccupations de fond ne nous empêchent pas de multiplier les occasions de nous

rencontrer, de partager et d'être heureux ensemble, à l'exemple de la chasse aux œufs, de la fête de la musique, du repas estival des seniors de la Résidence autonomie. Dans cet esprit, nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été.

*Les Élus de la liste majoritaire  
Un Élan Durable pour Coignières*

**Chères Coignériennes, chers Coignériens,**

Cette tribune est l'occasion de revenir sur des événements marquants de ce début d'année à l'échelle nationale et locale.

Les élections présidentielles tout d'abord donnent matière à réflexion. Le résultat de ces élections au niveau local et national a démontré l'accroissement de la fracture entre citoyens et dirigeants politiques ainsi qu'une forte montée des extrêmes. C'est un phénomène que nous trouvons inquiétant, Coignières Avenir étant clairement un mouvement prônant la modération et refusant toute forme d'extrémisme ou de radicalisme. Pour autant, nous nous faisons un devoir d'être à l'écoute des attentes de tous et de tenter d'y répondre en jouant notre rôle d'opposition lorsque nous estimons que

les orientations de la majorité municipale ne répondent pas aux attentes des habitants ou aux enjeux d'intérêt public.

La révision du PLU est d'ailleurs actuellement un sujet de grande importance pour notre commune et nous vous encourageons vivement à faire part de vos retours qui sont essentiels pour la physiologie des rues et des quartiers du Coignières de demain.

Nous souhaitons enfin terminer cette tribune en rendant un hommage appuyé à notre collègue Jean-Luc Tanguy décédé cet hiver. Il restera dans nos mémoires comme un élu local exemplaire, au caractère et aux valeurs fortes, dévoué à l'ensemble de ses concitoyens. Nous renouvelons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Avec toute l'équipe de Coignières Avenir, nous vous souhaitons une belle période estivale. Nous nous réjouissons de l'affluence grandissante

aux événements festifs de notre commune et remercions tous les bénévoles, les associations et le personnel communal sans qui ces événements ne pourraient avoir lieu.

*Xavier Girard  
Président de Coignières Avenir  
coignieres.avenir@gmail.com*





# ASSOCIATIONS DE COIGNIÈRES, NOTRE RICHESSE



SIGNE DE LA FORTE IMPLICATION  
DES COIGNIÉRIENS DANS LA VIE LOCALE !